

## Biographies des membres nommés au Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG Juillet 2021 – Octobre 2027



### *Jeremy McBride, Président*

*Avocat, Monckton Chambers, Londres, spécialisé dans les affaires portées devant la Cour européenne des droits de l'homme et le Comité des droits de l'homme des Nations Unies. Expert scientifique de l'adoption des principes fondamentaux relatifs au statut juridique des ONG et de la Recommandation sur le statut juridique des ONG en Europe (CM/Rec(2007)14). Membre du groupe d'experts chargé de l'élaboration des lignes directrices conjointes OSCE/BIDDH-Commission de Venise sur la liberté d'association et consultant pour la rédaction de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection de la profession d'avocat. Cofondateur et ancien président d' INTERIGHTS (Centre international pour la protection juridique des droits de l'Homme). Anciennement maître de conférences en droit international relatif aux droits de l'homme, Université de Birmingham et professeur invité, Université d'Europe centrale. M. McBride réside à Strasbourg.*



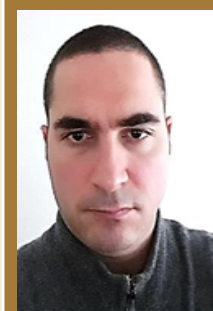
### *Pavel Chikov*

*Avocat spécialiste de droits de l'homme et directeur de l'organisation internationale de défense des droits de l'homme Agora, membre du Conseil présidentiel des droits de l'homme (Russie). Faculté de droit (Université d'État de Kazan, Russie) et titulaire d'un MBA (Université du Dakota du Nord, États-Unis) et d'un doctorat en droit international. Travaillant dans le domaine des droits de l'homme depuis 1999, il a organisé la défense juridique de centaines de militants politiques et de la société civile, de blogueurs et de journalistes sous le coup de procédures pénales. Son équipe représente des dizaines d'ONG russes qui subissent depuis 2006 de fortes pressions, y compris de soi-disant « agents étrangers ». Pavel Chikov vit à Kazan, Russie.*



### *Simona Constantinescu*

*Experte juridique engagée depuis plus de 20 ans dans la lutte pour un environnement plus favorable aux organisations de la société civile. Elle a fait ses débuts comme avocate et, depuis 2011, est cheffe du développement et de la promotion de la Fondation pour le développement de la société civile. Elle a géré des programmes de subventions associant plus de 250 ONG et a participé à de vastes campagnes de sensibilisation visant à améliorer la législation. Elle a dirigé ou fait partie de dizaines de groupes de travail sur des modifications législatives touchant le secteur tertiaire, que ce soit en tant que rédactrice juridique, chercheuse, porte-parole ou avocate du changement aux niveaux roumain et international. Simona Constantinescu vit à Bucarest, Roumanie.*



### *Hugues de Suremain*

*Cofondateur et coordinateur juridique de l'ONG « European Prison Litigation Network ». D'abord responsable du pôle enquête de l'Observatoire international des prisons (1999-2004), il a ensuite assuré la fonction de coordinateur juridique et du contentieux (2004-2010). Entre 2011 et 2016, avocat au barreau de Paris, il a exercé au sein d'un cabinet juridique spécialisé auprès de la Cour administrative suprême et de la Haute Cour de justice. Entre 2014 et 2016, il a collaboré en tant que chercheur avec l'Université de Florence. Il est actuellement membre du conseil d'administration de l'Observatoire international des prisons. Hugues de Suremain vit à Kiev, Ukraine.*



### *Carla Ferstman*

*Professeur à la faculté de droit de l'université d'Essex et directrice du Centre des droits de l'homme d'Essex (d'octobre 2024 à aujourd'hui). Elle est l'ancienne directrice de REDRESS (2004 - 2018) et auparavant directrice juridique (2001 - 2004). Auparavant, elle a travaillé comme avocate en droit pénal au Canada. Elle a également travaillé avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Rwanda (1995 - 1997), Amnesty International (1998 - 1999) et a été conseillère juridique exécutive de la Commission pour les revendications de biens immobiliers des réfugiés et des personnes déplacées en Bosnie-Herzégovine (1999 - 2001). Elle a également fait partie du panel de juges du Tribunal Aban, un tribunal populaire international sur les atrocités commises en Iran dans le contexte de la répression des manifestations dans tout le pays en novembre 2019. Elle est actuellement membre du comité consultatif de Lawyers for Justice in Libya. Carla Ferstman réside au Royaume-Uni.*



### *Jade Glenister*

*Avocate diplômée en Australie, elle travaille actuellement comme Directrice adjointe d'une ONG qui soutient et milite aux côtés des personnes en détention pour des raisons liées à l'immigration. Elle a travaillé dans toute l'Europe où elle a fourni des conseils juridiques et politiques sur les droits humains, en mettant l'accent sur l'égalité et la non-discrimination ainsi que sur l'interdiction de la torture et des autres formes de mauvais traitements. Co-auteure de « Justice or Complicity? LGBT Rights and the Russian Courts » (Justice ou complicité ? Les droits des LGBT et les tribunaux russes) et ancienne rédactrice en chef adjointe de la revue Equal Rights Review. Elle a dispensé des formations sur la surveillance des détentions et le droit à l'égalité à des avocats, des journalistes et des fonctionnaires. Mme Glenister réside au Royaume-Uni.*



### *Dragan Golubovic*

*Originaire de Serbie, consultant international, professeur de droit et membre du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG depuis sa création en 2008. Il est titulaire d'une licence et d'un master de la faculté de droit de Novi Sad (Újvidék), d'un master en droit de l'Université de l'État de New York et d'un doctorat en sciences juridiques de l'Université d'Europe centrale de Budapest. Il a collaboré à des projets dans les domaines de la société civile, de l'entrepreneuriat social, des droits de l'homme, de l'administration publique et de la participation citoyenne dans plus de 20 pays. De 1998 à 2013, il a été conseiller juridique principal auprès du International Center for Not-for-Profit Law (Washington D.C.), ainsi que du European Center for Not-for-Profit Law (Budapest). Dragan Golubovic réside à Budapest.*



### *Eszter Hartay*

*Directrice de programme au European Center for Not-for-Profit Law (ECNL), Eszter Hartay a 14 ans d'expérience dans la création d'un environnement juridique favorable à la société civile. Elle a travaillé dans plus de 16 pays en se concentrant sur la législation-cadre des OSC, la coopération entre les OSC et le gouvernement, la participation à l'élaboration des politiques, la viabilité financière, l'action climatique et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, entre autres. Elle a cartographié les tendances émergentes ayant un impact sur la société civile, y compris l'utilisation des technologies numériques et de l'IA pour la collecte de fonds et la participation du public. Avant de rejoindre l'ECNL, elle a acquis 5 ans d'expérience professionnelle en tant que juriste d'entreprise. Eszter est hongroise et réside à La Haye, aux Pays-Bas.*



### **Ulaş Karan**

Professeur associé de droit constitutionnel à la faculté de droit de l'Université Bilgi d'Istanbul et membre du conseil d'administration du Centre de recherche sur le droit humains de l'Université. Titulaire d'un LLM et d'un doctorat en droit public, ses recherches et études portaient principalement sur la discrimination, le discours de haine et les crimes de haine, la liberté d'expression, d'association et de réunion, l'application individuelle à la Cour européenne des droits de l'homme et à la Cour constitutionnelle turque. Il est auteur de plusieurs rapports, manuels, livres et articles dans ces domaines et membre du réseau européen d'experts juridiques en matière d'égalité des sexes et de non-discrimination ainsi que du groupe d'étude de Berkeley sur le droit de en matière d'égalité comparée et de lutte contre la discrimination. Ulaş Karan réside à Istanbul, en Turquie.



### **Andrea Menapace**

Andrea est cofondateur et directeur exécutif de la Coalition italienne pour les libertés civiles et les droits (CILD) depuis 2014. Il est cofondateur et président de Liberties (Union des libertés civiles pour l'Europe). Il est codirecteur et intervenant dans le cadre du diplôme de troisième cycle en organisations non gouvernementales et droits de l'homme de l'université de Roma Tre. Il a précédemment travaillé pour l'initiative Transparency & Accountability à Londres et a été chercheur sur l'Italie à l'Open Government Partnership. Constamment actif dans le domaine des droits de l'homme, il a commencé sa carrière comme travailleur humanitaire avant de devenir consultant et chercheur pour des gouvernements ainsi que des organisations non gouvernementales et internationales. Cofondateur de Diritto Di Sapere (Right To Know), la première organisation italienne travaillant sur le droit d'accès à l'information, il est diplômé en droit de l'université de Trente. Andrea Menapace réside à Londres, au Royaume-Uni.



### **Goran Miletic**

Avocat spécialisé dans le domaine des droits humains, Conseiller principal auprès du directeur exécutif de Civil Rights Defenders, Goran Miletic est membre de la Commission européenne sur le droit et l'orientation sexuelle, auteur de nombreux rapports sur les droits de l'homme dans la région des Balkans, principalement axés sur les Roms, les minorités nationales, les LGBT et les défenseurs des droits humains. Son travail au sein de Civil Rights Defenders est axé sur la protection et le renforcement des organisations et des défenseurs des droits humains, ainsi que sur la création d'un environnement propice au travail des ONG. Il est à l'origine de nombreux événements majeurs dans le domaine des droits humains dans la région, tels que le Forum sur l'État de droit, le concours de plaidoirie et le Sommet sur les Roms. Goran Miletic réside à Stockholm, en Suède.



### **Márta Pardavi**

Coprésidente du Comité de Helsinki hongrois, une importante ONG de défense des droits de l'homme à Budapest, Hongrie. Juriste de formation, elle s'est récemment concentrée sur les menaces qui pèsent sur l'État de droit et l'espace de la société civile en Hongrie et dans l'UE, et sur le renforcement des alliances entre les défenseurs des droits de l'homme dans l'UE.

Márta siège aux conseils d'administration de PILnet, du Partenariat international pour les droits de l'homme et du Festival international du film documentaire sur les droits de l'homme Verzio. Elle a reçu le prix 2018 des droits de l'homme William D. Zabel de Human Rights First, le prix 2019 des défenseurs des droits civils de Civil Rights Defender et a été choisie pour faire partie de la classe 2019 de POLITICO28. Elle vit à Budapest, Hongrie.



### **Rita Patrício**

Directrice exécutive d'Amnesty International auprès du Conseil de l'Europe depuis 2010. Elle est chargée de la promotion d'Amnesty International auprès du Conseil de l'Europe. Elle a précédemment travaillé comme conseillère du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, au sein de la Mission du Portugal auprès de l'ONU, à New York, avec l'Institut des droits de l'homme de l'Association internationale du barreau au Mozambique, et enfin pour la Coalition pour la Cour pénale internationale. Elle est diplômée en droit de l'Université de Lisbonne et titulaire de maîtrises européennes en droits de l'homme et démocratisation décernées par le Centre européen interuniversitaire pour les droits de l'homme et la démocratisation. Rita Patrício est portugaise et réside à Strasbourg, France.



*Cyril Ritchie, Président Honoraire*

*A joué un rôle déterminant dans la formulation originale des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur le fonctionnement des ONG en Europe, et a représenté la Conférence des OING au sein du comité d'experts chargés de la rédaction de la Recommandation du Comité des Ministres CM/Rec(2007) 14 sur le statut juridique des organisations non-gouvernementales en Europe. Il a été président du regroupement d'ONG sur la société civile et la démocratie en Europe de 2000 à 2008. Depuis 2011, Cyril Ritchie a été président de la Conférence des organisations non-gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CoNGO), et du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG (janvier 2008 - juillet 2018). Cyril Ritchie réside à Genève, Suisse.*